



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-38621>

Département(s) de publication : **06, 13, 75, 83**

Annonce n° **25-38621**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Agglomération Sophia Antipolis

Forme juridique de l'acheteur : Entité disposant de droits spéciaux ou exclusifs

L'acheteur est une entité adjudicatrice

Activité de l'entité adjudicatrice : Activités liées à l'eau

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Contrat de concession de service public de distribution d'eau potable sur le territoire de la commune du Rouret

Description : La présente procédure a pour objet de confier, par voie de concession de service public la distribution de l'eau potable sur le territoire de la commune du Rouret (06650), membre de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, compétente en matière d'eau potable sur son territoire depuis le 1er janvier 2020.

Identifiant de la procédure : 196f8c07-623c-462d-88f9-5d90c7a4ff8c

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 65111000 Distribution d'eau potable

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 11,300,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Contrat de concession de service public de distribution d'eau potable sur le territoire de la commune du Rouret

Description : La présente procédure a pour objet de confier, par voie de concession de service public la distribution de l'eau potable sur le territoire de la commune du Rouret (06650), membre de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, compétente en matière d'eau potable sur son territoire depuis le 1er janvier 2020.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 65111000 Distribution d'eau potable

5.1.3 Durée estimée

Durée : 10 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 11,300,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Les candidats ont la possibilité de présenter une offre variante maximum portant sur : -La proposition d'un tarif « saisonnier », permettant une tarification plus élevée en période estivale, tout en assurant aux résidents un tarif moins élevé hors période. La présentation d'une offre de base portant sur les tranches tarifaires existantes et référencées à l'article 8.4 précité du projet de contrat est néanmoins obligatoire. L'offre variante présentée par les candidats devra impérativement respecter l'ensemble des dispositions contenues dans le présent règlement de la consultation et ses Annexes, ainsi que les stipulations du cahier des charges et ses Annexes, sauf pour ce qui concerne les tranches tarifaires proposées à l'article 8.4 du projet de contrat. Les candidats doivent obligatoirement procéder à une visite des ouvrages dont l'exploitation sera confiée au concessionnaire en vue de l'exploitation du service public d'eau potable sur le territoire de la commune du Rouret, à savoir : -Le réservoir du Castellars et, -Le réservoir Aire Vielle. Les conditions de cette visite sont précisées à l'article 11 du Règlement de la Consultation

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Documents propres à vérifier l'absence d'interdiction de soumissionner et l'habilitation à exercer l'activité professionnelle

Description : 1/ Une déclaration sur l'honneur attestant : Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-11 du Code de la Commande Publique ; Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 du

Code de la Commande Publique et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8 du Code de la Commande Publique, sont exacts. 2/ L'ensemble des documents justifiant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du Code de la Commande Publique. 3/ Un justificatif de l'inscription du candidat au registre du commerce et des sociétés (extrait Kbis ou document d'effet équivalent de moins de six mois) ou autre registre professionnel ou récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les candidats ayant commencé leur activité depuis moins d'un an.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : 1/ Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires particulier au domaine d'activité faisant l'objet du contrat, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (DC2 ou équivalent). 2/ Une déclaration appropriée de banque ou, le cas échéant, preuve d'une assurance en cours de validité des risques professionnels pour les activités objet du contrat. 3/ Les attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle en cours pour l'activité objet de la délégation, mentionnant la période de couverture et les garanties afférentes.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : 1) Une liste des principales références de prestations similaires au cours des cinq dernières années (linéaire de réseau, nombre d'abonnés, le volume traité, le volume facturé aux abonnés, la date de mise en vigueur et la durée du contrats) dans le domaine de la gestion d'un service public d'eau potable ou équivalent. 2) Respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés : Une déclaration sur l'honneur attestant du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du Code du Travail, ainsi que l'attestation délivrée par l'AGEFIPH attestant de la régularité de la situation de l'employeur. 3) Aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers : une note présentant l'aptitude du candidat à assurer la continuité et l'égalité des usagers devant le service public.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Valeur financière de l'offre Les sous-critères de ce critère sont détaillés dans le Règlement de la Consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre Les sous-critères de ce critère sont détaillés dans le Règlement de la Consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité du service rendu aux usagers Les sous-critères de ce critère sont détaillés dans le Règlement de la Consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 03/06/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut être formé contre la procédure de passation de ce contrat jusqu'à sa signature, dans les conditions prévues à l'article L. 551-1 du Code de justice administrative. Un référé contractuel peut être formé postérieurement à la signature de ce contrat dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du Code de Justice Administrative. Un recours en contestation de la validité du contrat peut être formé dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées, conformément à l'arrêt rendu le 4 avril 2014 par le Conseil d'Etat (n°358994).

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Agglomération Sophia Antipolis

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Agglomération Sophia Antipolis

Numéro d'enregistrement : 24060058500014

Adresse postale : Les genêts 449, route des Crêtes BP 43

Ville : Sophia antipolis cedex

Code postal : 06901

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : v.weltin@agglo-casa.fr

Téléphone : 0489877062

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 1706000500026

Adresse postale : 18 avenue des Fleurs CS 61039

Ville : Nice

Code postal : 06000

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 7bb44f1d-1f5c-4c99-88b9-4fb48810741b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/04/2025 à 16:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/04/2025